

LES COMMERÇANTS TEMOIGNENT ELECTROLYSEUR



COMMERCE
ECO
RESPONSABLE

➤ **OBJECTIF :** remplacer les produits d'entretien nocifs pour la santé et polluants par de l'eau électrolysée !

L'électrolyseur est un appareil qui permet de produire soi-même, avec de l'eau, du sel et l'électricité, ses propres solutions de nettoyage et de désinfection.

- Pour dégraisser : une eau alcaline (pH = 11,3)
- Pour désinfecter : une eau acide (pH = 2.7)

➤ RETOUR D'EXPERIENCE DE CHOCOLATS MORAND

Nathalie Morand, gérante de Chocolats Morand, labellisé commerce éco-responsable en 2016, explique sa démarche pour installer un électrolyseur dans son laboratoire et les résultats obtenus :

1. « Nous avons d'abord testé l'eau électrolysée. A priori, nous ne pensions pas qu'une eau sans mousse et sans odeur puisse nettoyer et dégraisser correctement. Après l'avoir utilisé, nous étions convaincus ! »
2. « La CAFAT nous a accordé une aide de 15 % du montant de l'électrolyseur, pour limiter nos risques professionnels. »
3. « J'ai sensibilisé les salariés à utiliser de l'eau de l'électrolyseur : premièrement, l'eau alcaline pour dégraisser puis l'eau acide pour désinfecter. Aucun rinçage n'est nécessaire. »
4. « En une année, nous avons évité l'utilisation et le rejet de 80L de produits d'entretien (produit vaisselle, nettoyant sol, nettoyant vitre, etc.) soit 100 000 F d'économie. »

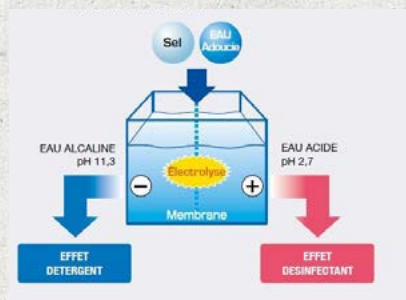
AVANTAGES

- Diminution des risques sur la santé des salariés
- Aucun rejet de produits chimiques dans l'environnement
- Moins de déchets d'emballages produits
- Pas de résidus de produits sur les équipements de cuisine au contact des aliments
- Economies : plus d'achat de produits ménagers.

-> 90 % de l'équipe de Chocolats Morand a constaté un bénéfice sur la santé, notamment sur les mains qui étaient moins abimées qu'avec l'usage de produits d'entretien ».

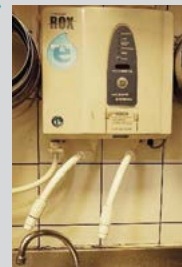
COUTS

- Equipement : environ 1 MF.
- Utilisation : sel (environ 500g pour 5h d'utilisation soit 25F/5h) et électricité (200W en utilisation).
- Sur dossier : la CAFAT peut octroyer une aide de 15% sur le prix d'achat.
- La défiscalisation est applicable à hauteur de 25 % pour les entreprises exerçant leur activité dans un domaine éligible.



«L'équipe n'utilise plus aucun produit chimique. L'électrolyseur nous a permis de limiter les risques sur la santé de nos salariés et les rejets dans l'environnement.»

Nathalie Morand,
gérante de
Chocolats Morand



VI-2016